

FCC BIAT- CREDIMMO 2

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31-12-2013

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2013

En exécution de notre mission de commissariat aux comptes qui nous été confiée par le Conseil d'Administration de la société de gestion « TUNISIE TITRISATION » du 08 mai 2013, nous avons procédé à l'audit des états financiers du Fonds Commun de Créances « FCC BIAT- CREDIMMO 2 » comprenant le bilan, le solde de liquidation, l'état de flux de trésorerie ainsi que les notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2013. Ces états financiers présentent :

- Un total bilan	15 574 552,485 TND
- Un solde de Liquidation de l'exercice de	71 925,760 TND

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

Le gestionnaire du fonds commun de créances est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes généralement suivies en la matière. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthiques et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites le gestionnaire, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers annexés au présent rapport, ont été régulièrement établis et présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs la situation financière du Fonds Commun de créances « FCC Biat- credimmo 2 » au 31 décembre 2013, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date.

Observation

Nous attirons votre attention sur l'évolution des notations des parts effectuée par l'agence de notation financière Moody's.

Notation des parts	Notation initiale	Au 31.12.2012	Au 31.12.2013
Parts Prioritaires P2	Aaa.tn	A1.tn	A2.tn
Parts Prioritaires P3	Aaa.tn	A1.tn	A2.tn
Parts Subordonnées S	A3.tn	Baa2.tn	Baa3.tn

Autre Point

Par ailleurs et sans remettre en cause notre opinion ci-dessous exposée, nous attirons votre attention sur le fait que l'agence de notation « Moody's » a dégradé les notations de la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) en tant que dépositaire et recouvreur Ba3/NP. De ce fait, les stipulations du prospectus et de la convention de cession et de gestion relatives au remplacement du dépositaire et du recouvreur devraient être observées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par l'article 38 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif aux fonds communs de créances et aux sociétés de gestion desdits fonds tel qu'arrêté par le ministre des finances au 31 janvier 2002.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le compte-rendu annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la gestion de l'exercice 2013.

Fait à Tunis, le 22 mai 2014
Le Commissaire Aux Comptes
M. Mahmoud ZAHAF

ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31.12.2013

BILAN

Actif	Note	31-12-2013	31-12-2012
Créances Nées	A-1	13 622 701,826	17 177 119,869
Créances Titrisées		13 571 416,264	17 095 293,821
Créances Titrisées Douteuses en Principal		592 576,729	579 866,362
Créances Titrisées Douteuses en Intérêts		32 791,082	35 510,306
Provisions sur créances		(574 082,249)	(533 550,620)
Valeurs mobilières de placement	A-2	1 174 001,468	1 194 397,208
Débiteurs divers et autres Actifs	A-3	777 656,377	839 635,948
Disponibilités	A-4	192,814	767,936
Total des Actifs		15 574 552,485	19 211 920,961
Passif	Note	31-12-2013	31-12-2012
Solde de liquidation cumulé de l'exercice	L-1	319 388,693	247 462,933
Solde de liquidation de départ		247 462,933	490 335,020
Variation du Solde de liquidation		71 925,760	(242 872,087)
Parts Emises	L-2	14 183 095,294	17 884 488,902
Parts Prioritaires P1		0,000	0,000
Parts Prioritaires P2		4 540 893,000	8 228 881,500
Parts Prioritaires P3		4 000 000,000	4 000 000,000
Parts Spécifiques S		4 000 000,000	4 000 000,000
Part Résiduelle		1 503 289,903	1 503 289,903
Intérêts courus		138 912,391	152 317,499
Provisions pour risque	L-3	0,000	0,000
Dépôts de garantie	L-4	1 000 065,798	1 000 065,798
Créditeurs Divers	L-5	72 002,700	79 903,328
Total des passifs		15 574 552,485	19 211 920,961

SOLDE DE LIQUIDATION

	Note	31-12-2013	31-12-2012
Opérations sur créances titrisées	S-1	1 134 947,951	1 205 121,475
Revenus nets des créances		1 166 581,174	1 327 366,237
Pénalité de retard / impayées		8 898,406	5 554,703
Dotations aux provisions		(40 531,629)	(127 799,465)
Opérations sur parts émises	S-2	(957 846,575)	(1 299 857,610)
Intérêt des Parts		(957 846,575)	(1 299 857,610)
Couverture risque / instrument financier		0,000	0,000
Opérations Sur Placement nets de trésorerie	S-3	73 760,931	71 582,108
Produits net sur placement		73 760,931	71 582,108
Charges financières / cout des dettes		0,000	0,000
Opérations de gestion	S-4	(178 936,547)	(219 718,060)
Charges de gestion du FCC		(178 718,287)	(219 693,915)
Autres charges d'exploitation		(218,260)	(24,145)
Autres produits d'exploitation		0,000	0,000
Opérations exceptionnelles		0,000	0,000
Solde de liquidation de l'exercice		71 925,760	(242 872,087)

FLUX DE TRESORERIE

	31-12-2013	31-12-2012
Flux de trésorerie net provenant des créances	4 748 372,791	6 286 944,588
Acquisition de créances	0,000	0,000
Principal Perçue sur créances	3 611 017,487	5 039 032,630
Intérêts perçue sur créances	1 197 292,793	1 355 692,070
Variation Avance Technique	(59 937,489)	(107 780,112)
Flux net de trésorerie provenant des parts émises	(4 464 992,746)	(6 272 440,438)
Emission de parts	0,000	0,000
Remboursement de parts	(3 687 988,500)	(5 148 838,500)
Intérêt versés aux parts	(777 004,246)	(1 123 601,938)
Flux de trésorerie provenant des activités de placement net	88 152,631	971 583,758
Acquisition de valeurs mobilières	(7 213 843,113)	(11 613 963,021)
Cession de valeur mobilière	7 301 995,744	12 585 546,779
Flux de trésorerie sur opération de gestion	(372 107,798)	(486 297,590)
Frais de gestion bancaires	229,751	290,310
Frais de gestion	(156 303,939)	(191 133,816)
Etat retenue à la source versée	(216 033,610)	(295 454,084)
Opérations sur Fonds de garantie	0,000	(500 000,000)
Variation nette des disponibilités de l'exercice	(575,122)	(209,682)
Trésorerie début d'exercice	767,936	977,618
Trésorerie de fin d'exercice	192,814	767,936

NOTS AUX ETATS FINANCIERS

Les états financiers du Fonds Commun de Créances FCC BIAT-CREDIMMO 2 ont été établis conformément au Système Comptable Tunisien.

Par ailleurs, vu les particularités et spécificités que présente le Fonds Commun de Créances, le principe de l'élaboration de ses états financiers s'est basé en grande partie sur les normes et usages en vigueur en la matière.

PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables appliqués aux Fonds Communs de Créances visent à tenir compte des spécificités de ces dits fonds portant principalement sur les points suivants :

1 - Actif

1.1 – Créances

Le poste " Créances " qui figure à l'actif du bilan comprend les créances cédées par l'établissement de crédit « BIAT », dénommé ci-après le cédant.

Comptabilisation à la date d'acquisition

Les créances acquises sont enregistrées à leur valeur nominale.

L'écart entre la valeur nominale et le prix d'achat des créances, correspondant à une décote ou surcote, est inscrit à l'actif du bilan dans un compte de surcote/décote en valeur positive ou négative.

Dans le cadre de l'opération de Titrisation, il n'y a eu ni surcote ni décote, en effet le FCC BIAT-CREDIMMO 2 a acquis les créances à leur capital restant dû.

Traitement comptable des intérêts sur créances

Les intérêts courus non échus sur les créances sont enregistrés à l'actif du fonds en créances rattachées.

Dans le tableau de formation du solde de liquidation, ils sont enregistrés en " revenus nets de créances " au prorata temporise.

Créances irrécouvrables

Le montant d'une créance devenue irrécouvrable est porté en charge, et contribue à la formation du solde de liquidation par une réduction de celui-ci.

1.2 - Comptes financiers

Les comptes financiers incluent les valeurs mobilières de placement, les instruments de trésorerie et les disponibilités

2 - Passif

2.1 – Parts

Les parts sont enregistrées pour leur valeur nominale et présentées distinctement par types de part au passif du bilan.

Les intérêts courus sur les parts prioritaires et subordonnées, calculés conformément au règlement du fonds, sont enregistrés au passif du bilan en dettes rattachées.

Le solde de liquidation est réduit à hauteur des charges financières constatées.

2.2 – Dépôts de garantie

Les fonds reçus en dépôts de garantie, sont inscrits sur une ligne spécifique au passif du bilan intitulée " Dépôts de garantie ".

NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET LE SOLDE DE LIQUIDATION DU FONDS COMMUN DE CREANCES

Notes sur le BILAN

1.1- Notes sur l'actif

A-1/ Créances Nées

Cette classe représente le montant du Capital restant dû des créances cédées au fonds Commun de créances à la date du 31-12-2013, détaillée comme suit :

Créances Nées	13 622 701,826
Créances Titrisées (Capital Restant Dû)	13 571 416,264
Créances Titrisées Douteuses en Principal	592 576,729
Créances Titrisées Douteuses en Intérêts	32 791,082
Provisions sur créances	(574 082,249)

Le montant des créances douteuses en principal s'élève à **592 576,729 dinars** qui renferme également le montant des effets en principal déclarés déçus et qui sont de l'ordre de **570 229,654 dinars**, détaillé dans le tableau ci-dessous ;

Pareillement, pour le sous compte en intérêts qui est de **32 791,082 dinars**, le montant des effets en intérêts déçus est de l'ordre de **26 838,480 dinars**, détaillé dans le tableau ci-dessous ;

	Date de Déchéance	Effets en principal		Effets en Intérêt
		CRD	Principal	
1 ^{er} cas	31-oct.-08	2 348,569	1 450,642	466,358
2 ^{ème} cas	31-déc.-08	38 881,946	1 887,386	2 870,914
3 ^{ème} cas	31-mars-09	22 696,525	516,387	1 255,846
4 ^{ème} cas	31-oct.-09	21 008,795	10 731,101	0,000
5 ^{ème} cas	31-mars-10	29 892,262	4 833,448	2 249,243
6 ^{ème} cas	30-sept.-10	107 644,229	7 634,410	7 585,490
7 ^{ème} cas	30-nov.-10	0,000	2 122,738	0,000
8 ^{ème} cas	30-avr.-11	7 357,957	2 326,486	594,014
9 ^{ème} cas	31-août-11	2 599,478	1 244,807	207,059
10 ^{ème} cas	30-nov.-11	2 144,793	1 549,802	205,198
11 ^{ème} cas	30-avr.-12	578,811	4 037,514	0,000
12 ^{ème} cas	31-mai-12	42 611,237	2 005,184	2 386,425
13 ^{ème} cas	31-mai-12	1 642,299	2 835,989	187,144
14 ^{ème} cas	30-juin-12	49 079,810	1 998,022	0,000
15 ^{ème} cas	30-sept.-12	32 515,573	4 051,218	2 374,782
16 ^{ème} cas	31-déc.-12	32 418,444	1 909,620	1 511,787
17 ^{ème} cas	28-févr.-13	0,000	3 741,263	0,000
18 ^{ème} cas	31-mars-13	8 750,189	2 197,993	599,896
19 ^{ème} cas	30-avr.-13	0,000	3 032,189	64,934
20 ^{ème} cas	31-mai-13	40 694,753	4 380,510	2 782,590
21 ^{ème} cas	30-juin-13	28 993,608	1 511,540	0,000
22 ^{ème} cas	30-juin-13	0,000	3 372,346	104,088
23 ^{ème} cas	31-juil.-13	0,000	756,461	0,000
24 ^{ème} cas	30-sept.-13	20 123,964	4 209,822	1 370,178
25 ^{ème} cas	30-nov.-13	0,000	3 909,534	22,534
TOTAUX		570 229,654		26 838,480

Nb : Les créances échues respectivement au **31/08/2009**, **31/01/2010**, **31/08/2011**, **31/01/2012** et **31/01/2013** ont été récupérées en totalité au cours de l'exercice 2013 pour un montant de **80 720,062 dinars**.

De même, un recouvrement partiel sur les créances échues de **12 642,183 dinars** a été encaissé au cours de l'exercice 2013.

Par ailleurs, la constatation des provisions sur créances est définie suivant le tableau ci-après :

Créances	Taux de provision ¹
Créances Déchues	100%
Créances en défaut supérieur à 6 mois	50%
Créances en défaut entre 3 et 6 mois	20%

A-2/ Valeurs mobilières de placement

Cette classe d'actif fait référence aux placements effectués sur les comptes du fonds à savoir le compte d'accueil et le compte de réserve.

Le solde de ce poste s'élève à **1 174 001,468 dinars** détaillé comme suit :

Désignation du titre	Quantité	Montant pied de coupons	Intérêt Courus	Valeur 31-12-2013
BTA 5,5% Février 2020	313	301 450,300	9 574,368	311 024,668
Total	313	301 450,300	9 574,368	311 024,668

Désignation du titre	Quantité	Montant pied de coupons	Valeur 31-12-2013
BTZ 11 Octobre 2016	1022	750 699,880	862 976,800
Total	1022	750 699,880	862 976,800

Total Global	1 174 001,468
---------------------	----------------------

A-3/ Débiteurs Divers et autres actifs

Ce poste représente le montant des effets non encore recouverts par le recouvreur au 31-12-2013 ainsi que le montant des retenues à la source non imputées sur la retenue à déclarer.

Ce poste s'élève à **777 656,377 dinars**, réparti comme suit

Libellé	2013	2012
Retenue à la source	70,518	205,894
Recouvreur	776 046,768	837 772,789
Recouvrement Créances déchués	1 539,091	1 539,091
Produits à recevoir	0,000	118,174
TOTAL	777 656,377	839 635,948

¹ Les taux des provisions ont été inspirés de la circulaire n°91-24 de la BCT

A-4/ Disponibilités

Ce poste représente les montants disponibles sur les comptes du fonds commun de créances au 31-12-2013 et réparti comme suit :

Libellé	2013	2012
Compte d'Accueil	167,814	742,936
Compte de Réserve	25,000	25,000
TOTAL	192,814	767,936

1.2- Notes sur le passif

L-1/ Solde de liquidation cumulé de l'exercice

Ce poste reflète le solde de liquidation cumulé atteint par le fonds commun de créances au 31-12-2013, et qui s'élève à cette même date à **319 388,693 dinars**.

	2013	2012
Solde de Liquidation cumulé de l'Exercice	319 388,693	247 462,933
Solde de Liquidation Départ	247 462,933	490 335,020
Variation du Solde de Liquidation	71 925,760	(242 872,087)

Pour plus d'information sur ce poste, notamment la variation du solde de liquidation, le détail est présenté au niveau des notes relatives au tableau de formation du solde de liquidation.

L-2/ Parts Emises

Cette classe de passif englobe le montant du capital restant dû des parts au 31-12-2013 suite aux amortissements trimestriels opérés lors du paiement ainsi que les intérêts courus sur les parts au 31-12-2013, relatifs au paiement trimestriel du 15-02-2014 et qui sont définis à la rubrique Intérêts courus, le détail est dans le tableau ci-dessous :

Libellé	2013	2012
Parts Prioritaires P1	0.000	0.000
Parts Prioritaires P2	4 540 893,000	8 228 881,500
Parts Prioritaires P 3	4 000 000,000	4 000 000,000
Parts Spécifiques S	4 000 000,000	4 000 000,000
Part Résiduelle	1 503 289,903	1 503 289,903
Intérêts courus	138 912,391	152 317,499
TOTAL	14 183 095,294	17 884 488,902

L-3/ Provision pour risques et charges

Aucune provision pour risque n'a été constituée durant l'exercice 2013.

L-4/ Dépôts de garantie

Ce poste s'élève à **1 000 065,798 dinars** et représente 2% du capital restant dû des créances à la cession, c'est la valeur de la retenue de garantie qu'a opéré le fonds commun de créances à la date de sa création.

Par ailleurs, exception faite pour le fonds de réserve du FCC 2 le seuil de réserve sera maintenu à raison de 3% du capital restant dû lors de la cession et sera révisé à la baisse après amortissement des parts prioritaires P1 jusqu' à 1.5% puis à raison de 0.75% une fois les parts prioritaires P2 ont été entièrement amorties.

L-5/ Créiteurs divers et autres Passifs

Ce poste englobe les charges que supporte le fonds et qui sont relatives à la rémunération des bénéficiaires des commissions détaillés comme suit :

Libellé	2013	2012
Frais Recouvreur	11 280,316	14 222,246
Frais Gestionnaire	11 280,316	14 222,246
Frais Dépositaire	1 410,272	1 777,577
Commission de Notation	9 000,000	9 000,000
Charge à payer	6 135,714	5 170,953
Intérêt échus en impayés	32 791,082	35 510,306
Compte Tunisie Titrisation	105,000	0,000
TOTAL	72 002,700	79 903,328

NOTES SUR LE TABLEAU DE FORMATION DU SOLDE DE LIQUIDATION

Le solde de liquidation s'élève au cours de cet exercice à **71 925,760 dinars** et se définit comme étant la différence entre les revenus nets perçus sur les créances ainsi que les produits de placement et intérêts distribués entre porteurs de parts notamment le porteur de la part résiduelle et les bénéficiaires des commissions.

S-1/ Opérations sur créances titrisées

Ce poste se compose des opérations relatives au recouvrement des créances titrisées à savoir les produits sur le remboursement des créances en intérêts.

Ce poste fait augmenter le solde de liquidation et est détaillé comme suit :

Libellé	2013	2012
Intérêts Bruts sur créances titrisées	1 252 431,262	1 605 130,075
Variation nette TMM	(85 850,088)	(277 763,838)
Pénalités de retard sur la récupération des impayés	8 898,406	5554,703
Dotations aux provisions	(40 531,629)	(127 799,465)
TOTAL	1 134 947,951	1 205 121,475

S-2/ Opérations sur parts émises

Ce poste fait référence aux distributions des intérêts sur la rémunération des porteurs de parts, cette rémunération s'élève à **957 846,575 dinars**.

Ce poste vient diminuer le solde de liquidation.

La ventilation de ce poste par type de parts est comme suit :

Libellé	2013	2012
Intérêts Bruts parts prioritaires P1	0,000	28 640,000
Intérêts Bruts parts prioritaires P2	349 041,000	473 819,000
Intérêts Bruts parts prioritaires P3	255 120,000	221 858,667
Intérêts Bruts parts spécifiques S	267 286,667	234 055,999
Intérêts Bruts parts Résiduelle	86 398,908	341 483,944
TOTAL	957 846,575	1 299 857,610

S-3/ Opérations sur placements nets de trésorerie

Ce poste met en évidence les produits nets réalisés par le fonds sur les placements qu'il a effectué en Bons du Trésor, le détail de ces produits est détaillé comme suit :

Libellé	2013	2012
Revenus nets sur le compte d'Accueil	18 700,191	30 324,558
Revenus nets sur le compte de réserve	54 881,400	40 848,532
Agios créditeur	179,340	409,018
TOTAL	73 760,931	71 582,108

S-4/ Opérations de Gestion

Ces opérations relèvent des rémunérations effectuées pour les différents intervenants à cette opération durant l'exercice 2013 et détaillée comme suit :

Libellé	2013	2012
Commission Recouvreur	74 930,266	96 001,775
Commission gestionnaire	74 930,266	96 001,775
Commission Dépositaire	9 368,120	12 001,506
Charges diverses	19 489,635	15 688,859
Autres Charges d'Exploitation	218,260	24,145
TOTAL	178 936,547	219 718,060

RAPPORT DE GESTION

Caractéristiques du fonds à l'émission :

Le Fonds Commun de créances « FCC BIAT-CREDIMMO 2 » est constitué de créances titrisées entièrement saines, c'est-à-dire, qui sont ni immobilisées, ni douteuses, ni litigieuses au sens de la réglementation bancaire en vigueur. De même, ces créances répondent aux critères de sélections énoncés à l'article 35 du Code des Organismes de Placements Collectifs et à l'article 6 du règlement intérieur du Fonds Commun de Créances tel que présenté dans le tableau suivant:

DATE DE CONSTITUTION	28 Mai 2007
CRD TOTAL	50 003 MILLE DINARS
NOMBRE DE PRETS	1270
CRD MOYEN	39,4 MILLE DINARS
CRD MINIMUM	4 MILLE DINARS
CRD MAXIMUM	269,7 MILLE DINARS
TAUX MOYEN	8,34%
TAUX PONDERE	8,14%
DUREE RESIDUELLE MINIMALE	49 MOIS
DUREE RESIDUELLE MAXIMALE	174 MOIS

Caractéristiques des parts à l'émission :

Lors de sa création, le FCC BIAT-CRDIMMO 2 a émis cinq catégories de parts pour financer cette acquisition pour un montant total de 50 003 mille Dinars, les caractéristiques des parts sont comme suit :

	Parts P1	Parts P2	Parts P3	Parts S	Part R
Nombre de parts	30 000	10 500	4 000	4 000	1
Nominal. unit (en TND)	1000	1000	1000	1000	1 503 289,903
Taux d'intérêt	TMM + 0.5%	TMM + 1%	TMM + 1.7%	TMM + 2%	-
Date de maturité	Juillet 2013	Juillet 2016	Avril 2020	Avril 2020	Janvier 2022
Rythme d'amortissement	trimestriel	trimestriel	trimestriel	trimestriel	
Notation des parts	Aaa.tn	Aaa.tn	Aaa.tn	A3.tn	-

Les parts prioritaires sont protégées contre les risques de défaillance des débiteurs par :

- L'émission des parts subordonnées S et de la part résiduelle.
- La constitution d'un dépôt de garantie².
- La marge excédentaire égale à la différence positive entre le rendement des créances et le coût du passif.
- Le mécanisme des avances techniques³.

Présentation Des porteurs de parts du fonds :

Le plus grand pourcentage⁴ des parts du fonds est détenu par les banques soit un pourcentage de 56,49%, suivi en deuxième position par les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières avec 27,30%.

Ci-après, le tableau, par catégories d'investisseurs et par type de parts:

	Par Catégorie d'Investisseurs		Par Type de Parts		
	% de détention	Parts P1 *	Parts P2	Parts P3	Parts S
OPCVM	27.30%	-	41.91%	16.25%	0%
Banques	56.49%	-	48.57%	58.75%	75%
Assurances	16.21%	-	9.52%	25.00%	25%
Société d'investissement	0%	-	0%	0.00%	0%
TOTAL	100%	-	100%	100%	100%

* Le pourcentage des parts détenus par les copropriétaires a changé suite à l'amortissement complet de la part P1, et ce, depuis le paiement trimestriel du 15.08.2012.

A. NATURE, MONTANT ET POURCENTAGE DES DIVERS FRAIS ET COMMISSIONS SUPPORTES PAR LE FONDS AU COURS DE L'EXERCICE :

Les recouvrements alimentant le compte d'accueil, ont permis de rémunérer chacun des intervenants de l'activité du Fonds Commun de Créances.

² Le fonds de réserve a été constitué à raison de 2% du montant de CRD des créances à la cession et doit être plafonné jusqu'à 3%.

³ Les avances techniques quant à elles ne doivent pas dépasser le plafond des 4.5% du montant du CRD des

créances à la cession, ce plafond sera réduit à 3% une fois le compte de réserve aurait atteint son plafond.

⁴ Le pourcentage est établi par rapport au nombre de parts détenus par les copropriétaires.

Par ailleurs, le fonds est tenu de payer trimestriellement et à chaque date de paiement la commission due à la société de gestion au taux de 0.4% H.T l'an du capital restant dû des créances vivantes, celle due au recouvreur rémunéré au taux de 0.4% H.T l'an et celle due au dépositaire au taux égal à 0.05% H.T l'an.

Le tableau suivant présente la rémunération nette en dinars de l'ensemble des intervenants :

Les commissions nettes (en dinars)	15-févr.-13	15-mai-13	15-août-13	15-nov.-13	Cumul
Société de gestion	18 134,060	16 632,814	16 207,268	15 217,465	66 191,607
Recouvreur	18 134,060	16 632,814	16 207,268	15 217,465	66 191,607
Dépositaire	2 267,108	2 079,452	2 026,259	1 902,533	8 275,352
TOTAL	38 535,228	35 345,080	34 440,795	32 337,463	140 658,566

B. INFORMATION PORTANT SUR LES CREANCES :

Au 31-12-2013, le portefeuille de prêts à taux variable, accordé aux personnes physiques, à des fins d'acquisition ou de construction de logement, détenus par le « FCC BIAT-CREDIMMO 2 » se compose de **567** créances pour un capital restant dû de **13 571** milles dinars soit un amortissement de 72.86% par rapport au CRD à la cession et pour un taux moyen pondéré de 7.65%⁵.

A cette date, la durée de vie moyenne résiduelle des créances détenues par le fonds était de 69 mois.

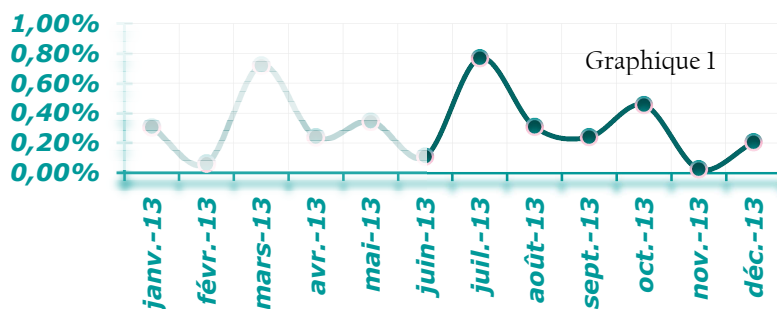
Ci-après, le tableau traçant l'évolution des créances sur toute l'année 2013 :

Mois	Nombre de Créances titrisées	Capital Restant Dû en mD	Taux du Remboursement anticipé total	Taux des impayés cumulé
Janvier 2013	691	16 769	0.31%	0.35%
Février 2013	681	16 484	0.06%	0.27%
Mars 2013	667	16 101	0.72%	0.32%
Avril 2013	650	15 807	0.24%	0.28%
Mai 2013	630	15 470	0.34%	0.28%
Juin 2013	617	15 185	0.11%	0.33%
Juillet 2013	599	14 839	0.77%	0.29%
Août 2013	587	14 577	0.31%	0.20%
Septembre 2013	580	14 304	0.24%	0.16%
Octobre 2013	572	14 027	0.46%	0.18%
Novembre 2013	569	13 810	0.03%	0.13%
Décembre 2013	567	13 571	0.21%	0.21%

L'évolution des taux des remboursements anticipés (RAT) (*Graphique 1*) et des taux des impayés (*Graphique 2*) se présentent comme suit :

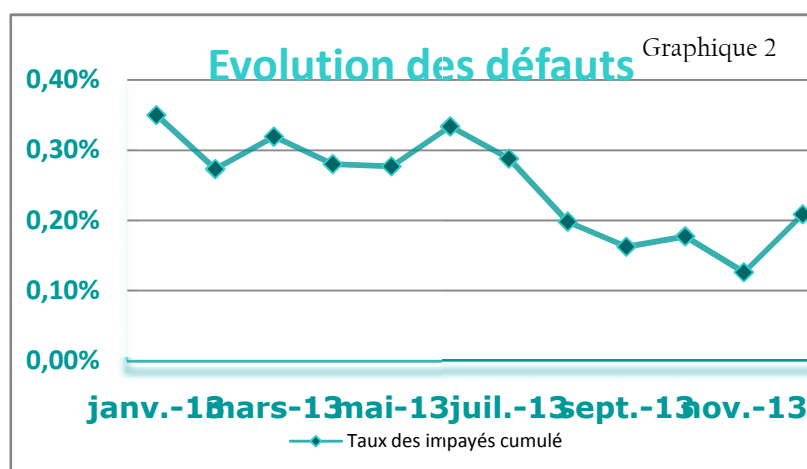
⁵ Le taux moyen pondéré est indexé sur le TMM du mois de décembre 2013.

Evolution des RAT



Le taux de remboursement anticipé et le taux des impayés sont des variables déterminantes des flux d'amortissements des parts, en effet ils influencent le rythme de remboursement des créances.

→ Le taux des remboursements anticipés a atteint son maximum en Juillet 2013 enregistrant un pic de 0,77%, soit un remboursement de 116 mille dinars.



Par ailleurs, le taux des impayés reste confiné dans des proportions confortables ne dépassant pas les 0,35% du Capital Restant Dû des créances vivantes.

C. INDICATEURS DE GESTION PAR RAPPORT A LA SITUATION INITIALE :

Capital Restant Dû (en md)	30-04-2007		31-12-2013		Variation
	50 003	13 571	36 432	72.86%	
Nombre de prêts	1270	567	703		<ul style="list-style-type: none"> ➤ 397 prêts remboursés par anticipation dont le capital restant dû global est de l'ordre de 8 052⁶ mille dinars soit l'équivalent de 16.10% du Capital Restant Dû initial. ➤ 36 créances déchues. ➤ 270 créances déchues

⁶ Compte tenu de l'effet en principal du mois de référence.

D. INFORMATION PORTANT SUR LES PARTS :

La société de gestion a procédé au paiement des porteurs de parts prioritaires, subordonnées et résiduelle, selon le détail ci-après :

Les porteurs de parts prioritaires P2 perçoivent leurs rémunérations en flux d'intérêts et principal.

Quant aux porteurs des Parts Prioritaires P3 et Parts Subordonnées PS, ils ne perçoivent leurs rémunérations qu'en intérêt en attendant l'amortissement complet de la Part Prioritaire P2

Données unitaires :**PARTS PRIORITAIRES P1 :**

La Part Prioritaire P1 est totalement amortie, depuis le paiement trimestriel du 15.08.2012.

PARTS PRIORITAIRES P2 :

Date	Taux facial	CRD	Amortissement en Capital	Amortissement Cumulé	Intérêts Bruts	Intérêts Nets
15/02/2013	5,09%	783,703	87,399	303,696	10,194	8,155
15/05/2013	5,41%	696,304	91,773	395,469	9,313	7,450
15/08/2013	5,72%	604,531	92,447	487,916	8,837	7,070
15/11/2013	5,71%	512,084	79,618	567,534	7,472	5,978

PARTS PRIORITAIRES P3 :

Date	Taux facial	CRD	Amortissement en Capital	Amortissement Cumulé	Intérêts Bruts	Intérêts Nets
15/02/2013	5,79%	1 000,000	0,000	0,000	14,797	11,838
15/05/2013	6,11%	1 000,000	0,000	0,000	15,105	12,084
15/08/2013	6,42%	1 000,000	0,000	0,000	16,407	13,126
15/11/2013	6,41%	1 000,000	0,000	0,000	16,381	13,105

PARTS SUBORDONNEES S :

Date	Taux facial	CRD	Amortissement en Capital	Amortissement Cumulé	Intérêts Bruts	Intérêts Nets
15/02/2013	6,09%	1 000,000	0,000	0,000	15,563	12,450
15/05/2013	6,41%	1 000,000	0,000	0,000	15,847	12,678
15/08/2013	6,72%	1 000,000	0,000	0,000	17,173	13,738
15/11/2013	6,71%	1 000,000	0,000	0,000	17,148	13,718

PART RESIDUELLE :

Date	Capital	Intérêts Bruts	Intérêts Nets
15/02/2013	1 503 289,903	0,000	0,000
15/05/2013	1 503 289,903	81 499,683	65 199,746
15/08/2013	1 503 289,903	0,000	0,000
15/11/2013	1 503 289,903	0,000	0,000

Données Globales :

	Parts Prioritaires P2	Parts Prioritaires P3	Parts Prioritaires S
VALEUR NOMINALE RESTANT DUE EN DEBUT D'EXERCICE	8 228 882	4 000 000	4 000 000
AMORTISSEMENT EN CAPITAL	3 687 989	0,000	0,000
VALEUR NOMINALE RESTANT DUE EN FIN D'EXERCICE	4 540 893	4 000 000	4 000 000

E. INFORMATION PORTANT SUR LE FONDS DE RESERVE :

A la Date de Constitution du Fonds, la Société de Gestion a retenu sur le prix de cession dû au Cédant, un montant égal à 2 % du CRD des Créances soit **1 000 mD**.

A chaque date de paiement, le fonds alimente le Fonds de réserve du reliquat restant au crédit du compte d'Accueil, pour qu'il atteigne le seuil de 3% du CRD des créances soit **1 500 mD** tel que précisé dans le prospectus d'émission.

A l'occasion de l'amortissement complet de la part prioritaire 1 du FCC BIAT-CREDIMMO 2 et conformément au prospectus d'émission qui stipule que « le seuil de réserve est égal, à chaque date de versement trimestrielle en période d'amortissement normal à 3% du montant nominal des créances à la date de cession jusqu'à amortissement de la part P1, à 1,5% jusqu'à amortissement de la part P2 et à 0,75% jusqu'à amortissement de la part P3 et S.... », le seuil de réserve est amené à son nouveau seuil, à savoir 1,5% du montant nominal des créances à la date de cession soit **750 mD**.

A la date du 31 Décembre 2013, le fonds de réserve a été plafonné.

F. MISE EN ŒUVRE DES GARANTIES :

A la date du 31 Décembre 2013, la société de gestion du FCC BIAT-CREDIMMO 2 a procédé à la mise en jeu des garanties constituées selon les événements ci-après :

ANNEE	DATE DE DECHEANCE	NOTES
2008	31-oct.-08	Mise en jeu de garantie réelle
		Récupération partielle
	31-déc.-08	Arrangement à l'amiable
2009	31-mars-09	Arrangement à l'amiable
	31-août-09	Récupération totale
	31-oct.-09	Mise en jeu de garantie réelle
		Récupération partielle
2010	31-janv.-10	Récupération totale
	31-mars-10	Mise en jeu de garantie réelle
	30-sept.-10	
	30-nov.-10	
		Arrangement à l'amiable
	Récupération partielle	
2011	30-avr.-11	Mise en jeu de garantie réelle
	31-août-11	Mise en jeu de garantie réelle
	31-août-11	Récupération totale
	30-nov.-11	Garantie en attente de mise en jeu

2012	31-janv.-12	Récupération totale
	30-avr.-12	Récupération partielle
	31-mai-12	Mise en jeu de garantie réelle
		Récupération partielle
	31-mai-12	Mise en jeu de garantie réelle
	30-juin-12	Récupération partielle
	30-sept.-12	Mise en jeu de garantie réelle
	31-déc.-12	Arrangement à l'amiable
2013	31-janv.-13	Récupération totale
	28-févr.-13	Mise en jeu de garantie réelle
		Récupération partielle
	31-mars-13	Garantie en attente de mise en jeu
	30-avr.-13	
	31-mai-13	
	30-juin-13	Récupération partielle
	30-juin-13	Mise en jeu de garantie réelle
	31-juil.-13	Récupération partielle
	30-sept.-13	Garantie en attente de mise en jeu
30-nov.-13		

* : totalisant 80 720,062 dinars.

** : totalisant 12 642,183 dinars.

G. MODIFICATIONS APORTEES AUX DOCUMENTS DE NOTATION ET AUX ELEMENTS CARACTERISTIQUES DU PROSPECTUS :

Suite aux évènements survenus en Tunisie, une modification est intervenue sur un des éléments caractéristiques du prospectus.

En effet, en date du 15 Mars 2013, l'agence de notation financière Moody's a revu à la baisse la notation des parts prioritaires du FCC BIAT-CREDIMMO 2 d'un cran ; la dégradant de "A1.tn" à "A2.tn" et ce, suite à la dégradation de la note souveraine de la Tunisie elle-même ainsi que la note de la Banque Internationale Arabe de Tunisie («BIAT») l'initiateur et l'administrateur des opérations et ce, pour causes d'instabilité politique et de manque de visibilité concernant l'avenir économique et politique de la Tunisie.

Puis, en date du 04 Décembre 2013, un comité de notation a eu lieu à l'issue duquel Moody's a pris la décision de dégrader la notation des parts subordonnées d'un cran, de "Baa2.tn" à "Baa3.tn" dû à l'actuelle récession économique résultant des événements politiques récents.

Il est à noter que la performance globale de ces deux transactions a été en ligne avec les prévisions et attentes initiales de Moody's.

Notation des parts	Au 31.12.2012	Au 15.03.2013	Au 04.12.2013
Parts Prioritaires P2	A1.tn	A2.tn	A2.tn
Parts Prioritaires P3	A1.tn	A2.tn	A2.tn
Parts Subordonnées S	Baa2.tn	Baa2.tn	Baa3.tn

H. CLAUSE DE REMBOURSEMENT ANTICIPE :

Toutes les créances du **FCC BIAT-CREDIMMO 2** disposent d'une clause de remboursement anticipé.

I. COTATION DES PARTS :

A la date du 31 Décembre 2013, le Fonds Commun de Créance **FCC BIAT-CREDIMMO 2** dispose de deux parts cotées et séjournées à la Cote de la Bourse, à savoir la Part Prioritaire P2 et la Part Prioritaire P3; ces Parts sont valorisées à leurs encours arrêtés à la date d'inventaire à 432,466 DT et 1000 DT respectivement pour P2 et P3.

Quant à la Part Prioritaire P1, elle est totalement amortie depuis le 15 Août 2012.

Ci-après un état récapitulatif la cotation et l'amortissement des parts émises par le **FCC BIAT-CREDIMMO 2**.

Part	Date de Cotation	Cotée	Amortie
Parts Prioritaires P1	05 Janvier 2009	Oui	Oui
Parts Prioritaires P2	05 Janvier 2009	Oui	Non
Parts Prioritaires P3	05 Janvier 2009	Oui	Non

Aucune transaction n'a été constatée pour les parts prioritaires P2 et P3 depuis leur date de Cotation jusqu'au 31-12-2013.

J. ANALYSE DETAILLEE DU RESULTAT :

Le solde de liquidation est assimilé au Résultat de l'Exercice, il est la différence entre les opérations sur les créances titrisées majorée des produits nets sur les placements (Revenus) et les Opérations sur les parts émises en sus des opérations de Gestion (Charges).

Les opérations sur les créances titrisées englobent les recouvrements des créances en principale et en intérêt y compris les pénalités de retard et qui inscrivent un montant total de recouvrement de 1 175 479 ,580 DT, duquel on soustrait la dotation de l'exercice 2013 pour une valeur de 40 531,629 ; soit un total des opérations sur les Créances de 1 134 947,951 DT contre 1 205 121,475 DT en 2012, soit une baisse de 5,82%.

Quant aux Produits nets sur Placements, ils sont caractérisés par une augmentation de 3,04% par rapport à l'année écoulée en affichant un montant de 73 760,931 DT contre 71 582,108 DT en 2012.

Soit un Revenu total de 1 208 708,882 DT.

Les Opérations sur les parts émises sont composées uniquement des intérêts sur les Parts qui totalisent un montant de 957 846,575 DT en 2013 contre 1 299 857,610 DT en 2012, soit une baisse de 26,31 %.

Quant aux Opérations de Gestion, elles englobent les diverses commissions acquittées par le FCC BIAT-CREDIMMO 2 pour couvrir les charges du Gestionnaire, Recouvreur, Dépositaire ainsi que les charges diverses relatives aux paiements des Intermédiaires tel que l'agence de Notation Moody's et le CMF ; cette rubrique affiche un total de 178 936,547 DT contre 219 718,060 DT en 2012, soit une baisse de 18,56%.

Soit un total de Charges de 1 136 783,122 DT

⇒ Solde de Liquidation de l'Exercice 2013 : **71 925,760 DT**